

Fiche technique

Mortier de remplissage 370

Description du produit Granol mortier de remplissage 370 est un mortier léger à base de ciment/chaux avec une stabilité élevée et une granulométrie de 1.5 mm.

Composition

Liants: ciment, chaux hydratée
Additifs: matières légères
Adjuvants: entraîneur d'air, additif de rétention d'eau, etc.

Champ d'application

Le mortier de remplissage 370 est idéal pour remplir les gaines murales des câbles et d'installations et pour combler les manquements et les trous dans les murs même à grandes épaisseurs. Sont appropriés comme support, toutes maçonneries comme briques terre-cuite, silico-calcaire, béton etc. Pour une égalisation sur le béton, il est impératif d'appliquer le pont d'adhérence Haftogan 177 avec la truelle dentelée.

Il est conseillé, après l'application du mortier de remplissage 370, d'exécuter les couches ultérieures avec le crépi de rénovation 600 ainsi que le filet d'armature. Le mortier de remplissage 370 n'est pas approprié ni pour recevoir les carreaux en céramique, ni dans des locaux à sollicitation élevée d'humidité comme stations de lavages ou douches publiques, etc.

L'épaisseur de la couche Minimum: 10 mm

Consommation par m² env. 4 kg/10 mm

Form de livraison Sac à 15 kg

Traitement

Addition d'eau par sac env. 16 litres
Temps de traitement 90 – 120 minutes
Ne pas travailler en dessous de +5° C

Le mortier de remplissage 370 est applicable à la main ou à la machine sur des supports minéraux solides, propres et secs. Pour l'application des deux couches, la première est à gratter impérativement.

Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).	
Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.	
Elimination	Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.	
Indications de sécurité	Danger H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires. Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10 Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm], CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4 Hydroxyde de calcium CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3 Réagit avec l'humidité très alcaline.	P260d: Ne pas respirer les poussières. P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

